

À l'aube de son 1^{er} anniversaire, état des lieux de la collecte du mobilier usagé dans les Bouches-du-Rhône.

Depuis octobre 2013, la collecte et le recyclage du mobilier usagé financé par l'éco-participation se met en place progressivement sur le territoire national pour atteindre cet objectif.

Tour d'horizon en Bouches-du-Rhône et premier bilan.

Communiqué de presse - 07 octobre 2014

Un engagement de l'ensemble de la profession.

L'éco-participation a été mise en place au niveau national avec les fabricants et les distributeurs français de mobilier le 1^{er} mai 2013. **Jean Pierre Tricoire**, Président de la Chambre syndicale de l'ameublement de Provence, précise : «la mise en place a été exigeante au démarrage, mais c'est un engagement de l'ensemble des professionnels au service de l'environnement et du développement durable».

Cette éco-participation, perçue par Éco-mobilier, assure le financement de la nouvelle filière de collecte et de recyclage du mobilier usagé dans les territoires. Grâce à l'éco-participation, Éco-mobilier met à disposition des bennes dédiées dans les déchèteries publiques, chez les distributeurs volontaires ou sur les plateformes de l'Économie Sociale et Solidaire.

Les chiffres de la filière dans les collectivités territoriales des Bouches-du-Rhône.

A ce jour, 5 collectivités du département ont signé une convention avec Éco-mobilier pour couvrir **82 % de la population**, soit **1,6 million d'habitants**. Chaque contrat s'articule autour d'un plan de déploiement de la filière pour mettre en place progressivement des bennes dans les déchèteries publiques. Depuis le début de l'année, **13 déchèteries** ont été équipées.

Les usagers peuvent jeter tous leurs meubles usagés dans les déchèteries équipées de bennes Éco-mobilier, sans distinction de matériaux. Lorsqu'ils sont réutilisables, ils peuvent faire l'objet d'un stockage particulier pour être remis à une entreprise d'insertion ou une communauté Emmaüs.

Ce sont plus de **600 tonnes de meubles usagés** qui ont été collectées depuis le début de l'année sur ces 13 déchèteries.

Les installations de tri et de recyclage du mobilier collecté dans les Bouches-du-Rhône.

Contacts presse: **LauMa communication**

Emmanuelle Klein • Pauline Lacoussiere • Laurent Mignon

prenom.nom@lauma-communication.com • tél: 01 73 03 05 20

Éco-mobilier

La mise en place des bennes et le tri des meubles usagés ainsi collectés ont été confiés à **PAPREC** et **Veolia**, sélectionnés par appel d'offre. Ce sont des spécialistes de la collecte, du tri, du recyclage et de la valorisation. Leur mission consiste à collecter et trier les déchets d'éléments d'ameublement (DEA) pour Éco-mobilier dans le département.

«*Tout le mobilier collecté est orienté vers un site de regroupement et de tri, puis les matériaux triés sont acheminés sur des centres de traitement spécifiques*» précise **Vincent Bousquet**, Responsable Régional pour la région Sud-Est chez Éco-mobilier.

La participation des distributeurs volontaires à la collecte du mobilier usagé.

Les distributeurs de meubles peuvent proposer à leurs clients un service de reprise des meubles usagés sur la base du volontariat. Ils peuvent obtenir une benne de la part d'Éco-mobilier ou une carte PRO pour déposer gratuitement les meubles usagés dans une benne Eco-mobilier sur un site dédié ou dans les déchèteries publiques qui accueillent les pros. La carte de ces points est actualisée sur le site internet d'Éco-mobilier: www.eco-mobilier.fr.

«*Notre objectif est de faciliter cette reprise. En installant une benne Éco-mobilier ou en utilisant la Carte PRO, le magasin ne paie plus la benne et l'élimination des déchets. Ces coûts sont pris en charge par Éco-mobilier* » souligne **Eric Weisman-Morel**, Directeur du développement.

17 distributeurs du département ont installé des bennes sur leur site. Deux points d'apports consacrés aux professionnels sont installés à **Istres** et **Marseille** et accueillent gratuitement les pros pour les dépôts de mobilier usagé.

L'Économie Sociale et Solidaire également partenaire de la filière dans les Bouches-du Rhône.

A ce jour, **8 structures de l'Économie Sociale et Solidaire** disposent d'une convention avec Éco-mobilier : 3 communautés Emmaüs, 3 associations membres du Réseau des Ressourceries et 2 autres ressourceries indépendantes. Ces structures remettent en état et vendent du mobilier de seconde main.

A propos d'Éco-mobilier

Éco-mobilier, SAS à but non lucratif, a été créé en 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français. Après son agrément par le ministère de l'Écologie le 26 décembre 2012, Éco-mobilier a mis en place l'éco-participation à l'achat de meubles neufs le 1er mai 2013.

Pour toute information sur Éco-mobilier : 0811 69 68 70 - www.eco-mobilier.fr

Contacts presse: **LauMa communication**

Emmanuelle Klein • Pauline Lacoussiere • Laurent Mignon

prenom.nom@lauma-communication.com • tél: 01 73 03 05 20